

AOUT

Citation du mois : Albert Einstein 

" L'école devrait toujours avoir pour but de donner à ses élèves une personnalité harmonieuse, et non de les former en spécialiste. "

Toutes nos félicitations à votre enfant qui accède au CM1.

Afin que la rentrée prochaine se passe pour le mieux voici quelques informations :

- N'achetez pas de sac à dos qui abîme livres et cahiers.
- L'ensemble des fournitures est fourni par la mairie via l'école (sauf feutres, crayons de couleur).

- La réunion avec les parents aura lieu vendredi 6 septembre à 18h00. Elle est très importante, faites vous représenter si vous ne pouvez être présent.

- Dès le premier jour votre enfant devra amener dans son cartable le dictionnaire offert par la mairie en CE2, le carnet d'évaluation et le classeur de règles et son contenu s'ils n'ont pas été rendus au mois de juin, et tout son courage. En théorie tous ces documents ont été gardés par l'enseignant de CE2.

Toute l'année nous serons à votre disposition pour faire en sorte que la scolarité de chacun se passe le mieux possible ce qui est, évidemment, notre souci commun. Pensez à demander une attestation d'assurance afin que votre enfant ne soit pas privé d'une éventuelle sortie au mois de septembre.

En espérant que ces renseignements vous seront utiles nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments amicaux.

SEPTEMBRE

Citation mensuelle : Victor Hugo 

" Je voulais résorber le bague par l'école."

Rentrée pour les enfants : Lundi 2 septembre à 8h30 dans la grande cour.

La première journée sera consacrée à la distribution du matériel, la préparation des cahiers et la mise en place des règles internes à l'école. Dès jeudi nous ferons du sport en extérieur. Chaussures de sport et vêtements appropriés seront donc les bienvenus.

Attention, les premiers jours et premières semaines sont riches en informations et documents à remplir. Il est par conséquent important de vérifier et lire quotidiennement les cahiers de textes et de liaison.

Pendant le premier trimestre nous effectuerons au moins une sortie. L'assurance est obligatoire. Je ne pourrai pas accepter les enfants n'ayant pas fourni l'attestation.

A bientôt et bonne rentrée à tous.

Ci-dessous la copie du courrier donné en fin d'année avec le bulletin.

Bienvenue en CM1

Boissy sous saint Yon le 24 juin 2019

Madame, Monsieur,

Toutes nos félicitations à votre enfant qui accède au CM1.

Afin que la rentrée prochaine se passe pour le mieux voici quelques informations :

N'achetez pas de sac à dos qui abîme livres et cahiers.

L'ensemble des fournitures est fourni par la mairie via l'école (sauf feutres, crayons de couleur).

Nous utiliserons **un agenda**. Très souvent, les enfants aiment avoir leur agenda personnel et donc il peut être acheté par vos soins, en veillant à prendre 1 format avec 1 page par jour (si votre enfant vient sans, nous lui en fournirons un dans les jours suivant la rentrée).

La réunion avec les parents aura certainement lieu vendredi 8 septembre (Confirmation à la rentrée). Elle est très importante, faites vous représenter si vous ne pouvez être présent.

Dès le premier jour votre enfant devra amener dans son cartable le dictionnaire offert par la mairie en CE2, le carnet d'évaluation s'il n'a pas été rendu au mois de juin, le **classeur de règles et son contenu** et tout son courage.

En théorie tous ces documents ont été gardés par l'enseignant de CE2.

Toute l'année nous serons à votre disposition pour faire en sorte que la scolarité de chacun se passe le mieux possible ce qui est, évidemment, notre souci commun.

Pendant les vacances plus votre enfant lira, écrira (lettres, cartes postales ...) et comptera (son argent de poche !) plus la rentrée lui semblera douce. Le cahier de vacances n'est pas obligatoire et dans tous les cas il ne vaut mieux pas l'utiliser sous la contrainte.

Pensez à demander une attestation d'assurance afin que votre enfant ne soit pas privé d'une éventuelle sortie au mois de septembre.

En espérant que ces renseignements vous seront utiles nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de nos sentiments amicaux.

Les enseignants de CM1 de l'année 2019-2020